

SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



L'Algérie adopte l'Apostille à partir du 9 juillet pour faciliter l'usage des documents officiels à l'étranger

Page 09



ALGÉRIE-NORVÈGE
Attaf impulse une dynamique au partenariat bilatéral

Page 09

PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ URBAINE

Saïd Sayoud pose les jalons d'un plan d'action national contre les bandes de quartier

Page 09

MALGRÉ LA POURSUITE DES CAMPAGNES DE DÉMOLITION ET DE LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE



Qui protège la construction illicite à Oran ?

Page 02

DÉPISTAGE, PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT



Le CHU d'Oran sensibilise aux risques du tabac

Page 03

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE



Près d'une centaine de consultations chaque mois à la clinique Bendaoued

Page 03

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Oran 2 achève la formation de sa nouvelle génération d'enseignants-chercheurs

Page 03



MALGRÉ LA POURSUITE DES CAMPAGNES DE DÉMOLITION ET DE LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE Qui protège la construction illicite à Oran ?

Habib Benaouda

Le dossier de la construction illicite continue de s'imposer comme l'un des principaux défis urbanistiques auxquels est confrontée la wilaya d'Oran. En dépit des importants moyens mobilisés par les pouvoirs publics pour endiguer le phénomène, à travers l'intensification des opérations de démolition et la mise en œuvre de programmes de logement destinés à offrir un habitat décent aux citoyens, les constructions illégales continuent de proliférer dans plusieurs communes de la wilaya.

Au cours des derniers mois, les autorités de wilaya ont multiplié les interventions visant les bâtisses érigées sans permis de construire ou implantées sur des terrains non destinés à l'urbanisation.

Les opérations ont concerné notamment les communes d'Ain El Turck, Bousfer, Bir El Djir, Hassi Bounif ainsi que plusieurs quartiers de la commune d'Oran, dans le cadre de l'application stricte de la législation relative à l'urbanisme et à la protection du foncier public et agricole.

Les autorités rappellent que cette stratégie répond à une volonté affirmée de faire respecter la loi et de mettre un terme aux atteintes portées au domaine public. Elles soulignent que ces constructions, souvent réalisées dans l'anarchie la plus totale, ne respectent ni les normes de sécurité ni les instruments d'aménagement urbain, compromettant ainsi l'organisation future des territoires et le

déploiement des réseaux et équipements publics.

Intervenir avant qu'il ne soit trop tard

Au-delà des démolitions de constructions récentes, l'État s'est également attaqué aux plus importants foyers d'habitat précaire qui définiraient depuis des décennies le paysage urbain de la wilaya. Le quartier "Kimo", à Es Senia, ainsi que le vaste regroupement informel de Sidi El Bachir, autrefois considéré comme le plus grand quartier illicite de la wilaya, illustrent cette politique. Des centaines de familles y ont été relogées dans un ensemble de 1.600 logements, avant la démolition complète des constructions, la récupération et la sécurisation du foncier, puis le lancement d'un nouveau programme immobilier de 1.800 logements. Une opération qui traduit la volonté des pouvoirs publics de reconquérir le foncier public et de le réorienter vers des projets structurants. Ces réalisations, aussi significatives soient-elles, n'ont toutefois pas empêché la réapparition de nouvelles constructions illicites dans plusieurs secteurs. Des bâtiments surgissent parfois en quelques jours seulement, alimentant une interrogation de plus en plus insistante : qui protège la construction illicite à Oran ? Comment certains chantiers non autorisés parviennent-ils à atteindre un stade avancé avant que les services compétents n'interviennent ? Pour de nombreux observateurs, ces questions mettent en lumière la nécessité de renforcer la surveillance de terrain et d'agir dès les premiers signes d'infraction. Car une intervention pré-



coce demeure bien plus efficace et moins coûteuse que des opérations de démolition lorsque les constructions sont déjà achevées.

Une approche globale pour enrayer durablement le phénomène

Les acteurs locaux estiment que la lutte contre la construction illicite ne peut se résumer aux seules opérations de démolition. Elle exige également une vigilance permanente des élus locaux, des délégués de quartiers et des services techniques, appelés à signaler immédiatement tout chantier non autorisé et à engager sans délai les procédures prévues par la réglementation, avant que les infractions ne se transforment en situations sociales complexes. Les spécialistes de l'urbanisme plaident, quant à eux, pour une approche plus globale, conciliant fermeté dans l'application de la loi, planification ur-

baine, mobilisation de réserves foncières aménagées et accélération des différents programmes de logement afin de répondre aux besoins réels de la population. Ils insistent également sur l'importance de renforcer la sensibilisation au respect des règles d'urbanisme. Enfin, plusieurs observateurs de la vie locale estiment que seule une coordination permanente entre les communes, les daïras, les services de l'urbanisme, les organes de contrôle et les services de sécurité, associée à une présence quotidienne sur le terrain et à une application rigoureuse de la loi sans distinction, permettra de freiner progressivement l'expansion de la construction illicite, de préserver le tissu urbain et de protéger durablement le foncier public. Une responsabilité qui incombe aussi bien aux institutions qu'aux citoyens.

AFFAIRE DES 140 MILLIARDS DE CENTIMES DE LA BILLETTERIE MARITIME

Le verdict reporté au 19 juillet



Habib Benaouda

Le tribunal d'Oran a décidé de reporter, pour une ultime fois, le verdict dans l'une des plus importantes affaires de présumées malversations ayant secoué le secteur national du transport maritime de voyageurs. Au cœur du dossier : un préjudice financier estimé à près de 140 milliards de centimes, qui aurait affecté l'agence commerciale de l'entreprise de transport maritime à Oran. Le jugement est désormais attendu le 19 juillet prochain.

L'affaire, qui retient l'attention de l'opinion publique depuis plusieurs mois, est le fruit d'une enquête de longue haleine menée par la brigade de recherches et d'investigations de la Gendarmerie nationale. Les investigations, étalées sur près

d'une année, ont donné lieu à de nombreuses auditions, à un examen approfondi des documents administratifs et comptables, à la vérification des registres de réservation ainsi qu'à l'analyse des transactions commerciales. Les enquêteurs ont également procédé à plusieurs opérations de saisie et de collecte de preuves avant le renvoi du dossier devant la justice. Selon des sources proches de l'affaire, les investigations ont mis au jour un système présumé de gestion frauduleuse des réservations ayant entraîné des pertes évaluées à près de 140 milliards de centimes. Les enquêteurs soupçonnent que des places auraient été soustraites aux circuits de vente officiels, alors même que les traversées étaient annoncées comme complètes. Dans le même temps, plusieurs navires auraient quitté le port d'Oran sans atteindre leur capacité maximale, alimentant les interrogations des voyageurs confrontés à une pénurie chronique de billets. L'affaire avait d'ailleurs pris une dimension publique lorsqu'un député de l'Assemblée populaire nationale avait dénoncé, lors d'une intervention, le départ d'un navire avec un nombre réduit de passagers malgré l'annonce d'une saturation totale des réservations. Ce paradoxe avait conduit à réclamer l'ouverture d'une enquête approfondie, laquelle a finalement débouché sur des poursuites judiciaires. Il appartient désormais à la justice de déterminer les responsabilités et de statuer sur les faits reprochés. Les éléments versés au dossier judiciaire font également état de contacts présumés entre certains employés de l'agence commerciale et des intermédiaires entretenant des activités commerciales avec plusieurs pays européens. Selon les mêmes sources, une partie des réservations aurait été effectuée via l'application WhatsApp, avec l'attribution anticipée d'un nombre important de places à des bénéficiaires identifiés avant leur com-

mercialisation par les canaux officiels. Toujours selon ces informations, de nombreux usagers se voyaient notifier l'indisponibilité des billets auprès de l'agence commerciale, alors que les mêmes titres de transport étaient proposés par des intermédiaires ou certaines agences de voyages à des prix largement supérieurs aux tarifs réglementaires. Les enquêteurs soupçonnent ainsi l'existence d'un marché parallèle de la billetterie ayant pénalisé de nombreux voyageurs. Les investigations évoquent également l'implication présumée d'une agence de voyages, suspectée d'avoir réservé d'importants contingents de billets avant de les remettre en vente à des tarifs majorés, alors que les places étaient officiellement déclarées indisponibles. La procédure judiciaire concerne plusieurs responsables et employés. Quatre personnes, dont un ancien directeur de l'agence commerciale, sont placées en détention provisoire, tandis que neuf autres sont poursuivies sous le régime du contrôle judiciaire, dans l'attente du jugement. Particulièrement sensible, cette affaire touche un secteur stratégique pour des milliers de voyageurs, notamment les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, régulièrement confrontés à de sérieuses difficultés pour obtenir des billets durant les périodes de forte affluence, alors que certains navires quittaient le port avec des capacités inoccupées. Le verdict attendu le 19 juillet est appelé à marquer une étape déterminante dans ce dossier emblématique, en fixant les responsabilités pénales et les suites judiciaires d'une affaire qui a profondément ébranlé la gestion du transport maritime de voyageurs à Oran. Conformément au principe fondamental de la présomption d'innocence, l'ensemble des personnes poursuivies demeure présumé innocent jusqu'à l'intervention d'une décision de justice définitive.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DÉPISTAGE, PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Le CHU d'Oran sensibilise aux risques du tabac



Sarah M

Le Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran a organisé ce mardi, à l'initiative du service de pneumologie « B », une journée de sensibilisation consacrée à la lutte contre le tabagisme et aux risques liés à la cigarette électronique. Ouverte au grand public, cette campagne de prévention a réuni médecins, personnel paramédical et citoyens autour d'un objectif commun : mieux faire connaître les conséquences sanitaires du tabac et encourager le sevrage.

Installé à l'entrée principale de l'établissement hospitalier, le stand de sensibilisation a connu une forte affluence tout au long de la journée. De nombreux visiteurs ont saisi cette occasion pour échanger avec les professionnels de santé, bénéficier de consultations

gratuites, réaliser des explorations fonctionnelles respiratoires et recevoir des conseils personnalisés en vue d'un arrêt durable du

Le professeur Mohamed Abdelatif Benani, chef du service de pneumologie B, a souligné que cette initiative vise à informer la population sur l'ensemble des dangers liés au tabagisme, mais également sur ceux de la cigarette électronique, dont l'usage gagne du terrain, notamment chez les jeunes. Il a rappelé que le vapotage constitue souvent une première étape vers la consommation de tabac conventionnel, d'où la nécessité de renforcer les actions de prévention auprès des adolescents et des jeunes adultes. Le spécialiste a également insisté sur les lourdes conséquences du tabagisme sur la santé. Responsable de nombreuses maladies chroniques, il favorise notamment la bronchopneumopathie chronique obstruc-

tive (BPCO), les cancers du poumon ainsi que diverses pathologies respiratoires, cardiovasculaires et vasculaires. Au-delà de la sensibilisation, les équipes médicales ont orienté les personnes concernées vers le service de pneumologie afin de leur proposer un accompagnement médical et un suivi adapté dans leur démarche de sevrage.

L'opération a suscité un réel intérêt auprès du public. Le Dr Arslane Chelabi, médecin résident au sein du service de pneumologie B, a relevé une participation particulièrement encourageante, avec des visiteurs issus de différentes tranches d'âge, de la vingtaine jusqu'à la cinquantaine. Selon lui, cet engouement témoigne d'une prise de conscience croissante des effets néfastes du tabac et d'une volonté de plus en plus affirmée de rompre avec cette dépendance. Pour sa part, le Dr Fayçal Harous a rappelé que le tabagisme demeure l'un des principaux facteurs de risque de maladies respiratoires, cardiovasculaires, vasculaires et de multiples cancers. Les participants ont ainsi pu bénéficier d'un dépistage précoce grâce à des tests respiratoires avant d'être orientés, lorsque leur état le nécessitait, vers une prise en charge spécialisée. Le coordinateur du service de pneumologie B, Riyad Abdelhamid, a salué la mobilisation des équipes médicales et paramédicales ayant contribué à la réussite de cette campagne. Il a plaidé pour la reconduction régulière de ce type d'initiative, aussi bien au bénéfice des professionnels de santé concernés par le tabagisme que de l'ensemble des citoyens fréquentant le CHU, estimant que la prévention demeure l'un des leviers les plus efficaces pour réduire durablement le poids des maladies liées au tabac.

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

Près d'une centaine de consultations chaque mois à la clinique Bendaoued

Djamila M

La santé mentale occupe une place de plus en plus importante dans les structures de santé de proximité à Oran. À la clinique Ben Daoud, relevant de l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) Façade Maritime, le service de psychologie et d'orthophonie enregistre chaque mois entre 77 et 99 consultations, un chiffre qui illustre une demande croissante en accompagnement psychologique.

Selon la psychologue Radia Safari, le service accueille des patients de tous âges, des enfants aux personnes âgées, avec une prise en charge individualisée. Une attention particulière est accordée aux enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme, des difficultés d'apprentissage, des troubles du langage ou encore un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), parmi les motifs de consultation les plus fréquents.

La spécialiste alerte notamment sur l'impact de certaines habitudes de vie.

Une alimentation riche en produits industriels, colorants et conservateurs, ainsi que l'usage excessif des écrans, peuvent favoriser les troubles de l'attention, perturber le sommeil et affecter le développement psychologique des enfants et des adolescents.



Elle recommande aux parents de privilégier une alimentation équilibrée, de limiter le temps passé devant les écrans et d'encourager la lecture, le sport, les activités culturelles et les jeux éducatifs.

Le service assure également un suivi orthophonique des enfants souffrant de troubles de la parole et du langage, grâce à une prise en charge coordonnée avec les psychologues afin de favoriser leur intégration scolaire et sociale.

Autre constat préoccupant : l'augmentation des consultations de femmes souffrant

de dépression et d'anxiété, souvent liées aux pressions familiales, sociales et économiques. Des séances de soutien psychologique leur sont proposées afin de les aider à retrouver un équilibre émotionnel.

Au-delà des soins, les équipes de la clinique multiplient les actions de sensibilisation auprès des familles et des établissements scolaires pour promouvoir le dépistage précoce des troubles psychologiques et rappeler que la santé mentale constitue un enjeu majeur de santé publique nécessitant l'implication de tous.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Oran 2 achève la formation de sa nouvelle génération d'enseignants-chercheurs

M. B

L'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed a clôturé, mardi, le programme de formation destiné aux enseignants nouvellement recrutés de la promotion 2025, au terme d'un parcours d'une année consacré au renforcement de leurs compétences pédagogiques, méthodologiques et académiques. La cérémonie de clôture, ponctuée par la remise des certificats de formation, s'est déroulée en présence du directeur de l'université et président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest, le professeur Ahmed Chellal.

À travers cette initiative, l'établissement réaffirme sa volonté de faire de la formation des enseignants-chercheurs un axe stratégique de sa politique de développement, dans un contexte où l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur passe par l'investissement dans les compétences humaines et l'innovation pédagogique. Dans son intervention, le professeur Ahmed Chellal a rappelé que la formation continue constitue un pilier incontournable pour accompagner les mutations que connaît l'université algérienne. Il a salué l'engagement des nouveaux enseignants tout au long de cette année de formation et les a exhortés à poursuivre leur perfectionnement scientifique et pédagogique, à développer une culture de l'innovation et à assumer pleinement leur rôle dans la promotion de l'excellence académique et de la recherche scientifique. Le coordinateur de la cellule de suivi et d'accompagnement pédagogique a, de son côté, présenté le bilan de cette session de formation, mettant en avant la forte implication des enseignants bénéficiaires ainsi que la mobilisation des équipes d'encadrement qui ont assuré la réussite du programme. La cérémonie a également été marquée par les interventions des représentants des enseignants formateurs ainsi que des nouveaux enseignants, hommes et femmes, qui ont unanimement salué une expérience formatrice ayant favorisé l'acquisition de nouvelles approches pédagogiques et renforcé leur préparation à l'exercice du métier d'enseignant-chercheur. Tous ont insisté sur la nécessité d'inscrire la formation continue dans une démarche durable d'amélioration des performances universitaires. Moment fort de cette rencontre académique, un hommage a été rendu aux enseignants encadreurs en reconnaissance de leur contribution à la réussite de cette promotion. La remise des certificats de formation aux nouveaux enseignants est venue couronner une année d'apprentissage et d'accompagnement, dans une atmosphère empreinte de solennité et de fierté, traduisant l'engagement de l'Université d'Oran 2 à former des enseignants-chercheurs capables de relever les défis d'un enseignement supérieur en constante évolution.

SUIVI DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Le wali d'Oran ordonne un coup d'accélérateur pour les projets en cours

Meriem B

Accélérer les chantiers, respecter scrupuleusement les délais contractuels, garantir la qualité des réalisations et lever les obstacles administratifs : telles sont les principales orientations données par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, lors d'une réunion de coordination consacrée au suivi des programmes de développement de la wilaya.

Réunissant les directeurs de l'exécutif, les cadres de la wilaya, les chefs de daïra et les présidents des Assemblées populaires communales, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du dispositif de suivi mis en place pour évaluer régulièrement l'état d'avancement des



opérations inscrites au titre de l'exercice 2026.

Le chef de l'exécutif a particulièrement insisté sur la nécessité d'intensifier le rythme de réalisation afin d'assurer la livraison des projets dans les échéances prévues, tout en veillant au respect des normes techniques et à la qualité des ouvrages. Il a également or-

donné d'accélérer les procédures de paiement des entreprises chargées des travaux, considérant que la régularité des règlements constitue un levier essentiel pour maintenir la cadence des chantiers.

Au cours de cette séance de travail, le directeur de l'administration locale a présenté un état d'avancement des opéra-

tions relevant des programmes d'appui au développement social et économique des communes (ADSEC) pour l'année 2026.

Un autre point a porté sur les projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, mis en œuvre par les différentes directions de wilaya, ainsi que sur les opérations inscrites au budget de la wilaya. À travers cette réunion, les autorités locales réaffirment leur volonté de renforcer le pilotage des investissements publics, d'améliorer la coordination entre les différents intervenants et de garantir une exécution plus efficace des projets destinés à accompagner le développement des communes et à répondre aux attentes des citoyens.

SAISON ESTIVALE

ERMESO

renforce

l'éclairage

sur les plages

Sarah M

À l'approche du pic de la saison estivale, les pouvoirs publics multiplient les opérations destinées à améliorer les conditions d'accueil des estivants sur le littoral oranais. Parmi les chantiers engagés figure le renforcement de l'éclairage public, un dispositif appelé à sécuriser les plages et leurs abords tout en offrant un meilleur confort aux visiteurs durant les soirées d'été.

La Direction des travaux publics de la wilaya d'Oran a ainsi achevé des travaux de réalisation et de renforcement du réseau d'éclairage public au niveau de l'ensemble des plages, avec une intervention illustrée notamment sur la plage l'Étoile dans la commune d'Aïn El Turck. Ces aménagements visent à garantir une meilleure visibilité dans les espaces les plus fréquentés et à accompagner l'importante affluence enregistrée durant la période estivale. Cette opération s'inscrit dans une démarche plus globale de modernisation des infrastructures publiques. En parallèle, les équipes de l'entreprise publique ERMESO poursuivent leur programme permanent d'entretien et de maintenance des installations d'éclairage à travers la wilaya. Ces interventions portent sur le contrôle des équipements électriques, la réparation des pannes, le remplacement des matériels défectueux et le suivi régulier du réseau afin d'assurer la continuité du service. L'objectif est de disposer d'un réseau fiable et performant aussi bien dans les quartiers résidentiels que sur les sites balnéaires, où les besoins en éclairage s'intensifient durant la saison estivale. Un éclairage de qualité contribue en effet à renforcer la sécurité des estivants, à fluidifier les déplacements nocturnes et à améliorer l'attractivité des espaces publics. Les opérations de maintenance et de renforcement se poursuivront selon un programme couvrant progressivement l'ensemble du territoire de la wilaya, en coordination avec les autorités locales et les différents services concernés. Cette mobilisation traduit la volonté des pouvoirs publics d'accompagner la saison estivale par des équipements performants et un cadre d'accueil répondant aux attentes des milliers de visiteurs qui fréquentent quotidiennement les plages d'Oran.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Les apprentis exposent leur savoir-faire et leurs innovations

S Hadjar

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran organisera, ce mercredi 1er juillet, un salon consacré aux produits et réalisations des apprentis sous le slogan « L'apprentissage, la clé de l'avenir ». La manifestation se tiendra, aujourd'hui (mercredi) à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle « Moudjahid Kheris Boujemaa », à El Hamri. Selon la chargée de la communication de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, Mme Nacera Mansouri, cet événement vise à valoriser les acquis de la formation par apprentissage, à mettre en lumière les compétences développées par les apprentis et à promouvoir ce mode de formation comme un levier d'insertion professionnelle et de développement économique. Le salon permettra de découvrir la diversité et la qualité des produits réalisés par les apprentis dans

plusieurs spécialités. Il réunira également des entreprises partenaires, des artisans ainsi que différents acteurs économiques locaux afin de renforcer les liens entre le secteur de la formation professionnelle et le monde de l'entreprise. La manifestation offrira par ailleurs l'occasion de présenter la nouvelle plateforme numérique dédiée à l'apprentissage, conçue pour accompagner et moderniser ce dispositif de formation. L'événement sera également marqué par la remise de distinctions honorifiques aux meilleurs apprentis de l'année 2026, ainsi qu'aux entreprises publiques et privées, aux artisans et aux maîtres d'apprentissage qui se sont illustrés par leur engagement en faveur du développement de l'apprentissage. À travers cette initiative, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels entend offrir une vitrine au savoir-faire des jeunes en formation et mettre en avant les performances du secteur auprès de ses partenaires économiques.



LUTTE CONTRE LES CONSTRUCTIONS ANARCHIQUES

Les bulldozers en première ligne à Bousfer

Toufik K

Les opérations de contrôle engagées dans la wilaya d'Oran pour faire respecter les règles d'urbanisme se poursuivent à un rythme soutenu. Sur instruction du wali, Brahim Ouchene, plusieurs interventions ont été menées à Bousfer, où les services compétents ont procédé à des démolitions ciblées, à la libération d'espaces publics illicitement occupés et à la constatation de fraudes portant sur les réseaux d'eau et d'électricité.

Au cours de cette opération, la cellule de l'environnement et de la protection du cadre

de vie relevant du cabinet du wali a ordonné la démolition des fondations d'un niveau en sous-sol réalisées sur un chantier en violation des dispositions du permis de construire. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique de fermeté adoptée par les autorités locales face aux infractions urbanistiques et aux dépassements constatés sur les chantiers de construction.

Les équipes mobilisées ont également procédé à la récupération de plusieurs trottoirs indûment occupés, rétablissant ainsi leur vocation première au profit des usagers. Les contrôles effectués sur le terrain ont, par ailleurs, révélé l'existence de branchements illicites aux réseaux de distribution d'eau potable

et d'électricité, exploités sans autorisation ni paiement des redevances correspondantes.

Dans le même élan, les services de la commune de Bousfer, en coordination avec la cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie, ont procédé à la démolition de cinq constructions édifiées en dehors de tout cadre légal. Cette intervention s'inscrit dans la stratégie mise en œuvre par les autorités de la wilaya pour préserver le patrimoine foncier public et enrayer durablement la prolifération des constructions anarchiques.

L'opération s'est déroulée sous la supervision du chef de daïra d'Aïn El Turck, en présence du président de l'Assemblée populaire communale de Bousfer et avec l'appui des ser-

vices de la Gendarmerie nationale, mobilisés afin d'assurer le bon déroulement des interventions.

À travers cette nouvelle série d'actions, les autorités de la wilaya réaffirment leur volonté de faire respecter la législation en matière d'urbanisme, de protéger le domaine public et les biens de l'État, tout en intensifiant la lutte contre les constructions illicites, les occupations irrégulières et les raccordements frauduleux aux réseaux publics. Ces opérations devraient se poursuivre dans les différentes communes de la wilaya, dans le cadre d'une démarche visant à renforcer la discipline urbanistique et à préserver le cadre de vie des citoyens.

TLEMCCEN

Le wali inspecte le chantier d'une école primaire de type 3

O.DEGUI

Dans le cadre du suivi des projets structurants du secteur de l'éducation programmés pour l'année scolaire 2026-2027, le wali de la wilaya de Tlemcen, M. Youcef Bachlaoui, a effectué ce lundi une visite de terrain consacrée à l'inspection du chantier de construction d'une école primaire de type 03, située dans la commune de Tlemcen, à proximité de l'école Tchouar Sid Ahmed.

Accompagné du directeur des Travaux publics, des représentants du bureau d'études et de l'entrepreneur chargé du projet, le chef de l'exécutif local a

procédé à un examen minutieux de l'avancement des travaux et du taux d'achèvement du chantier. Il a également pris connaissance du calendrier d'exécution et des éventuelles contraintes techniques rencontrées par l'équipe de réalisation. À l'issue de cette inspection, M. Bachlaoui a donné des directives strictes visant à accélérer le rythme de la construction, en imposant un planning renforcé de trois jours de travail suivis de huit jours consécutifs par semaine, afin de rattraper les éventuels retards et d'assurer la livraison du projet dans les délais impartis.

Il a insisté sur la nécessité de maintenir un haut niveau d'exigence en matière de qualité des maté-

riaux utilisés et de conformité aux normes techniques en vigueur.

Le wali a également souligné l'impératif d'achever ce projet avant la rentrée scolaire 2026-2027, afin de garantir un accueil dans des conditions optimales aux élèves de la région.

Il a rappelé que cet établissement, une fois opérationnel, devra offrir un environnement éducatif adapté, répondant aux exigences pédagogiques et contribuant au bien-être général des apprenants, conformément aux objectifs du secteur de l'éducation visant l'amélioration continue des infrastructures scolaires à travers le territoire de la wilaya.

SIDI BEL-ABBÈS

Le wali inspecte les centres de stockage en pleine campagne moisson-battage

H.N

La campagne de moisson-battage s'accélère dans la wilaya, où l'ensemble des centres de collecte de la CCLS ont été mobilisés pour absorber le flux des récoltes, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Le wali, Kamel Hadji, a effectué lundi une visite d'inspection au centre principal de la CCLS ainsi qu'aux centres de Telmouni et du quartier El-Houria. Il s'est enquis des opérations de pesage, de contrôle technique et de déchargement, insistant sur l'accélération des réceptions et la mise en œuvre des plans préventifs contre les incendies, en coordination avec la Protection civile et la Conservation des forêts. Le dispositif logistique mobilisé comprend 386 moissonneuses-batteuses, 1 415 tracteurs et 223 camions dédiés au transport rapide des récoltes. Les centres de Telmouni et El-Houria ont ajouté une capacité de stockage supplémentaire de 100 000 quintaux (50 000 chacun). À ce jour, plus de 27 000 hectares ont été moissonnés pour une production préliminaire de près de 500 000 quintaux, soit environ 30 % des prévisions globales estimées à plus de 1,5 million de quintaux pour la saison 2025-2026.

JUMELAGE HOSPITALIER
Une caravane médicale pour plus de 150 interventions chirurgicales pédiatriques à Tialet

H.N

Une caravane médicale spécialisée en chirurgie pédiatrique a quitté mardi le CHU Abdelkader-Hasani de Sidi Bel-Abbès vers l'EPH de Frenda (Tialet), afin d'y réaliser plus de 150 interventions chirurgicales au profit d'enfants inscrits sur les listes d'attente. Cette initiative solidaire, inscrite dans le cadre du jumelage entre les établissements de santé des deux wilayas, vise à prendre en charge les enfants en attente d'intervention depuis deux ans. Elle s'inscrit également dans le programme national du ministère de la Santé visant à mobiliser les CHU disposant de compétences spécialisées au profit des régions qui en expriment le besoin. La caravane, encadrée par une équipe pluridisciplinaire (chirurgiens pédiatres, anesthésistes-réanimateurs, personnels paramédicaux et techniciens), se poursuivra pendant trois jours. Les interventions, entièrement gratuites, concernent plusieurs pathologies, notamment les malformations congénitales de l'appareil génital, a précisé la cheffe du service de chirurgie pédiatrique, le Dr Fawzia Haqni. Cette action de coopération vise à renforcer l'échange d'expertises, à rapprocher les soins spécialisés des patients et à assurer la continuité de la prise en charge médicale dans les spécialités à haute technicité, ont souligné les organisateurs.

BÉCHAR

Trois infrastructures énergétiques pour le pôle sidérurgique de Toumiat

S.Y

Les trois principaux ouvrages énergétiques destinés à alimenter la nouvelle zone industrielle de Toumiat sont en voie de réception, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Il s'agit de deux postes de transformation électrique (30/60/220 kV et 400/220 kV) et d'une station de distribution de gaz naturel à haute pression (20 à 70 bars). Ces projets, récemment inspectés par le wali Ahmed Benyoucef, ont été conçus pour assurer l'alimentation du futur pôle sidérurgique dédié à la va-

lorisation du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et au renforcement des infrastructures du Sud-Ouest. Implantée à 50 km au nord de Béchar, la zone s'étend sur 1 478 hectares, extensible à 3 000. Elle accueillera un complexe sidérurgique dont la première pierre a été posée par le président de la République en avril 2025.

Le site sera également alimenté par la ligne THT Naâma-Béchar de 220 kV. La zone a bénéficié d'un financement initial de 400 millions de dinars pour son aménagement, dans le cadre d'un programme global de plus de 7 milliards de dinars. Pour les be-

soins en eau, dix forages, un château d'eau de 5 000 m³ (plus d'un milliard de dinars) et une conduite d'adduction de 63 km acheminant les eaux traitées de la station d'épuration de Béchar (510 000 m³/an) ont été réalisés.

L'alimentation sera également assurée par les forages des champs albiens de Boussir et Guetrani. Les travaux d'aménagement ont inclus une route de 1,7 km reliant le site à la RN 6A et son raccordement à la nouvelle ligne ferroviaire Béchar-Béni Abbès-Tindouf (960 km), axe stratégique pour le désenclavement économique de la région.

RELIZANE

3 532 nouveaux diplômés prêts à intégrer le marché du travail

M.N

Un total de 3 532 stagiaires, hommes et femmes, ont obtenu leur diplôme au terme de l'année de formation 2025-2026 dans les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane, dont la cérémonie de clôture s'est déroulée ce mardi au Centre de formation professionnelle Yamina-Meghiche, en présence des autorités locales, des représentants des organismes d'appui et des partenaires du secteur. La cérémonie de remise des diplômes, marquée par la distinction des meilleurs lauréats, a été présidée par le secrétaire général de la wilaya, Degha Laribi, qui a salué les efforts des formateurs et des stagiaires, tout en soulignant l'importance de la formation professionnelle comme levier essentiel pour l'insertion des jeunes dans le monde du travail et pour le développement économique de la région. À cette occasion, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Kada Makhlofia, a indiqué que les diplômés ont bénéficié d'une formation théorique

et pratique de qualité dans 13 filières couvrant 74 spécialités, répondant ainsi aux besoins du marché du travail local et national. Il a précisé que les promotions sortantes se répartissent entre 1 054 apprentis, 679 bénéficiaires de l'allocation chômage, 525 stagiaires de la formation résidentielle initiale, 502 stagiaires de la formation qualifiante initiale et 64 femmes au foyer. Les promotions comprennent également des diplômés issus des dispositifs de passerelles, de la formation en milieu rural ainsi que des cours du soir, permettant ainsi à un large public d'accéder à une qualification professionnelle reconnue, a ajouté le même responsable. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane dispose de 26 établissements de formation, dont trois Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) et un Centre régional de formation des personnes à besoins spécifiques, implanté dans la commune d'Oued Djemaa, a rappelé la direction du secteur, soulignant l'engagement des pouvoirs publics à renforcer l'offre de formation et à adapter aux réalités socio-économiques du territoire.

CHLEF

L'aquaculture marine en plein essor avec deux nouvelles fermes

B.F

Deux nouvelles fermes aquacoles marines, destinées à l'élevage de la daurade royale, sont entrées en exploitation dans la wilaya de Chlef, renforçant ainsi la filière aquacole marine dans la région, a-t-on appris ce mardi auprès de la Direction de la pêche et de l'aquaculture. Le directeur du secteur, Hocine Melikche, a indiqué que ces deux fermes, implantées dans les communes de Béni Haoua et de Sidi Abderrahmane, disposent chacune

d'une capacité de production de 600 tonnes, soit un apport annuel supplémentaire de 1 200 tonnes de poisson d'élevage pour la wilaya. L'entrée en exploitation de ces deux projets porte à plus de 80 le nombre de cages flottantes installées le long du littoral de la wilaya, spécialisées dans l'élevage de la daurade royale et du loup de mer, a précisé le même responsable. La filière de l'aquaculture marine dans la wilaya connaît une dynamique de développement soutenue à travers l'extension des différentes fermes, ce qui a contribué à l'augmentation significative de la production aquacole et à une disponibilité accrue de ces types de poissons sur les marchés locaux et nationaux, selon la même source. Les fermes ma-

rines actuellement en phase de production ont également mené des opérations d'ensemencement ayant permis l'introduction, à ce jour, de plus de six millions d'alevins, garantissant ainsi la pérennité et la montée en puissance de la production. La wilaya de Chlef compte désormais cinq fermes aquacoles marines en activité.

La production de poisson d'élevage devrait dépasser 2 500 tonnes durant l'année 2026, selon les prévisions optimistes de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture, confirmant le rôle croissant de la région dans la contribution à l'effort national visant à développer les ressources halieutiques et à renforcer la sécurité alimentaire du pays.

SAÏDA

Une cellule dédiée aux céréaliers pour une moisson sans obstacles

G.O

Une cellule chargée de l'accueil et du suivi des préoccupations des agriculteurs et des professionnels de la filière céréalière a été installée lundi au siège de la wilaya, dans le cadre du suivi de la campagne de moisson-battage 2025-2026. Cette structure, mise en place par le wali Amoumen Mermouri conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, est chargée de recueillir les difficultés rencontrées par les opérateurs et d'y apporter des solutions rapides, en coordination avec les services et organismes concernés. L'initiative vise à accompagner les producteurs, à lever les obstacles et à garantir le succès de la campagne de collecte, dans un objectif d'amélioration de la productivité de la filière céréalière et de renforcement de la sécurité alimentaire nationale.

حکم قضائي

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة
علنيا حضوريا
في الشكل : قبول الدعوى شكلا.
في الموضوع : القضاء بتصحيح الخطأ المادي الوارد في
الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ
28/12/2025 فهرس رقم 01845/25 و ذلك بجعل
اسم و لقب المدعي في ديباجة الحكم هو " طرايق
قادة " بدلا من " طرايق قادة " و الباقي بدون
تغيير ، مع التأشير بحكم التصحيح على أصل الحكم
المصحح وعلى النسخ المستخرجة منه.
- تحميل الخزينة العمومية المصاريف القضائية
المقدرة بأربعة و خمسون دينار جزائري (450 دج)
بذا صدر الحكم وأفصح به جهازا بالجلسة العلنية
المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه وأمضينا أصله نحن
الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس (ة) أمين الضبط

01/07/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان

دائرة: سيدي جيلالي

بلدية: سيدي جيلالي

رقم: 02/2026

وصل استلام التبليغ بتغيير

الهيئة التنفيذية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12/06 المؤرخ في
18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق
بالجمعيات، تم هذا اليوم 11/02/2026 استلام مذكرة
التعديلات المؤرخة في 01/02/2025 المتعلقة بتغيير
تشكيل الهيئة التنفيذية للجمعية البلدية المسماة :
أسامة بن زيد لمسجد عين الصفا
المسجلة تحت رقم: 02
المقر الثقافي - قرية عين الصفا
يتأسسها السيد (ة) - حارم محمد

01/07/2026

DJELFA

Une ferme expérimentale de 5 hectares pour l'université « Ziane Achour »



B.Y

L'université « Ziane Achour » de Djelfa franchit une nouvelle étape dans le renforcement de la formation pratique avec le lancement des travaux d'une ferme expérimentale dédiée aux filières agricoles et environnementales, a indiqué ce mardi le rectorat de l'établissement.

D'une superficie de 5 hectares, implantée à proximité du campus universitaire, cette infrastructure bénéficie d'une enveloppe initiale de 50 millions de dinars, inscrite au titre du programme de développement complémentaire. Sa réception est prévue pour le mois de juillet prochain, selon le recteur, Aïlam El Hadj. La ferme viendra compléter le dispositif pédagogique existant, en particulier la maison des ex-

périmentations créée il y a deux ans, qui a déjà permis d'améliorer l'offre de formation pratique. Elle sera structurée en deux pôles distincts : Un pôle dédié à la production animale, équipé de quatre bâtiments préfabriqués pour l'élevage de petits animaux ainsi que d'un grand enclos. Ces installations seront mises à disposition des étudiants et chercheurs en parasitologie, production animale et sciences vétérinaires. Un pôle consacré à la production végétale, comprenant deux parcelles (l'une pour l'expérimentation, l'autre pour les arbres fruitiers), quatre serres et des équipements pédagogiques destinés aux licences en biologie végétale et agriculture environnementale.

Le projet, réalisé sous la supervision de la Direction des services agricoles (DSA), prévoit également la construction de deux laboratoires. Selon le recteur, cette ferme expérimentale permettra non seulement de renforcer la formation des étudiants et des chercheurs, mais aussi d'ancrer davantage l'université dans son environnement socio-économique local.

À noter que pour l'année universitaire 2025-2026, clôturée en début de semaine, l'université a enregistré la sortie de 7 076 étudiants, dont 4 085 licenciés, 2 991 masters et 58 nouveaux docteurs.

BOUIRA

La wilaya mise sur ses potentialités hydriques pour développer l'aquaculture

N.H

La wilaya de Bouira dispose d'atouts naturels et hydriques considérables pour le développement de la filière aquacole, a affirmé ce mardi la wali, Houria Aggoune, à l'issue d'une réunion de coordination consacrée à l'exploration des sites propices à l'installation de projets dans ce domaine. « La wilaya possède un important potentiel hydrique et naturel qui pourrait permettre d'abriter des projets aquacoles pour développer cette filière, atteindre l'autosuffisance alimentaire et diversifier l'économie nationale », a déclaré Mme Aggoune, soulignant l'alignement de cette dynamique avec la politique nationale de relance de la production halieutique. Plusieurs sites ont déjà été identifiés pour accueillir des projets, notamment dans les communes de Bir Ghalou, Ain Bessam et Oued El Bardi. La wali a appelé les responsables concernés à explorer ces territoires riches en ressources hydriques et à accompagner les jeunes porteurs de projets qualifiés dans la concrétisation de leurs investissements. Parmi les initiatives concrètes déjà engagées, figure la réalisation d'une usine de fabrication d'aliments aquacoles à Bir Ghalou, un projet public porté par l'Eurl AGROVAST. Mohamed Amine El Aissaoui, responsable de l'entreprise, a indiqué que cette usine, première du genre au niveau national, couvrira 40 % des besoins du marché local en aliments aquacoles et pourrait générer jusqu'à 200 emplois pour les jeunes de la région. Par ailleurs, des agriculteurs locaux, notamment dans les zones d'Aïn Bessem et d'Oued El Bardi, ont déjà entamé des activités de pisciculture en eau douce, avec l'ensemencement de bassins pour l'élevage d'espèces comme les carpes et les tilapias, selon les services de la DSA. « Le développement de l'aquaculture dans notre wilaya est un défi stratégique important qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État visant à garantir l'autosuffisance alimentaire », a conclu la wali.

MÉDÉA

MÉDÉA ET KSAR EL-BOUKHARI

11 centres de stockage de céréales opérationnels pour la campagne moisson-battage

N.B

Les capacités de stockage de céréales dans les wilayas de Médéa et de Ksar El-Boukhari viennent de connaître un renforcement significatif avec l'entrée en exploitation de onze nouveaux centres de stockage intermédiaires, a annoncé ce mardi le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, Walid Benatallah.

Ces infrastructures, d'une capacité unitaire de 50 000 quintaux chacune, représentent un volume supplémentaire total de 550 000 quintaux, venant considérablement étoffer le dispositif existant. Elles sont réparties à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa, notamment Aïn-Boucif, Chellalet el-Adhaoura, Ouamri, Chahbounia, Souagui, Derrag, Oum-Djellil, Aïn-Ouksir, Bouskène, El-Azzizia et Ouled-Maaref. Un douzième centre, situé dans la commune d'Azziz (wilaya de Ksar El-Boukhari), sera livré et mis en service

dans les prochaines semaines, portant à douze le nombre total de nouvelles structures destinées à ces deux wilayas, a précisé M. Benatallah. Avec l'apport de ces équipements, le parc de collecte et de stockage de la CCLS dans la région atteint désormais 21 structures, pour une capacité globale de près de deux millions de quintaux. Ce dispositif renforcé permettra de fluidifier les opérations de collecte de la production céréalière en réduisant significativement les temps d'attente et de déchargement, tout en assurant une couverture optimale des zones à vocation céréalière des deux wilayas. Le responsable a également souligné que les frais de transport des céréales vers les structures de collecte sont intégralement pris en charge par la CCLS, et que les paiements aux agriculteurs sont effectués dans un délai n'excédant pas 72 heures après la livraison de la production, une mesure qui vise à encourager les producteurs et à garantir la transparence des transactions.

Pour rappel, la wilaya de Médéa, qui constitue l'un des bassins céréaliers majeurs de la région centre du pays, table sur une production prévisionnelle de plus d'un million de quintaux de céréales pour la campagne moisson-battage 2025-2026. Une superficie de 99 000 hectares a été consacrée cette saison aux cultures céréalières, incluant le blé tendre, le blé dur, l'orge et l'avoine, témoignant de l'importance stratégique de cette filière pour l'économie agricole locale et nationale.

Ce renforcement des capacités de stockage s'inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à sécuriser la filière céréalière, à réduire les pertes post-récolte et à accompagner les efforts de l'État en faveur de la souveraineté alimentaire. Il permet également de répondre aux besoins croissants des agriculteurs en infrastructures de proximité, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de collecte dans une région où la céréaliculture occupe une place prépondérante.

CONSTANTINE

Deux nouveaux centres de stockage de céréales bientôt opérationnels à Benbadis

K.L

La wilaya de Constantine s'apprête à renforcer ses infrastructures céréalières avec la mise en service imminente de deux nouveaux centres de stockage dans la commune de Benbadis, d'une capacité globale de 100 000 quintaux, a annoncé ce mardi Amar Maza, responsable à la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

Ces équipements, dont la réception est prévue dans les tout prochains jours, ont été

réalisés dans le cadre d'un vaste programme national visant à moderniser et étendre le parc de stockage à travers l'ensemble du territoire. Ils s'inscrivent dans une stratégie globale destinée à porter les capacités de stockage de la wilaya de Constantine à plus de deux millions de quintaux, un objectif qui répond aux besoins croissants d'une région à forte vocation céréalière. M. Maza a souligné l'importance stratégique de ces infrastructures de proximité, implantées dans des communes clés telles que Ibn Ziad, Zighoud Youcef, Aïn Smara et Aïn Abid. Ces centres permettront de rapprocher les lieux de col-

lecte des zones de production, réduisant ainsi les délais et les coûts de transport, tout en fluidifiant les opérations de réception des récoltes durant la campagne de moisson-battage actuellement en cours. « Ces structures constituent un atout majeur pour garantir la collecte dans les meilleures conditions », a-t-il insisté. La wilaya de Constantine, qui dispose d'un potentiel agricole significatif, table pour la saison 2025-2026 sur une production céréalière de 2,5 millions de quintaux, toutes variétés confondues (blé tendre, blé dur, orge et avoine). Ce volume, qui confirme la place de la région parmi les bassins céréaliers du

pays, nécessite une logistique de collecte et de stockage à la hauteur des enjeux.

À noter que ce renforcement des capacités de stockage s'inscrit dans une politique nationale de sécurisation de la filière céréalière, visant à réduire les pertes post-récolte, à améliorer la gestion des stocks stratégiques et à accompagner les efforts de l'État pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. La CCLS, en tant qu'opérateur public de référence, joue un rôle central dans cette dynamique en assurant la collecte, le stockage et la distribution des céréales à l'échelle nationale.

NAÂMA ET BÉNI ABBÈS

Les bureaux de vote itinérants entrent en action dans le Grand Sud

O.S

L'opération de vote anticipé destinée aux populations nomades et aux habitants des zones isolées a débuté ce mardi dans les wilayas de Naâma et de Béni Abbès. Conformément au calendrier électoral pour les législatives du 2 juillet, les bureaux de vote itinérants ont été déployés dès l'aube dans des conditions d'organisation satisfaisantes.

Dans la wilaya de Naâma, ce sont neuf bureaux mobiles qui ont pris la route pour permettre à 7 237 électeurs, principalement des communautés nomades, d'exercer leur droit de vote. Su-

pervisés par le coordinateur local de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Sayah Hamza, les équipes ont quitté le siège de la délégation d'Assla.

Cinq de ces bureaux sont dédiés à la commune de Sfisifa (localités de Tala, Azghat, Hassi Defla, Nsanis), deux autres couvrant la commune d'Assla (El Wahda, El Bouigla, Cheouikhate, Rasfa El Hamra).

Un bureau supplémentaire a été affecté aux zones pastorales des communes d'El Bayadh et d'El Kasdir, cette dernière regroupant le plus important électoral nomade de la wilaya avec 2 029 inscrits. L'ANIE a mobilisé

l'ensemble des moyens logistiques, humains et matériels pour garantir la bonne marche du scrutin.

Des véhicules tout-terrain et des équipements de communication ont été déployés en coordination avec les services de sécurité, les télécommunications et les équipes médicales. Chaque bureau est encadré par sept agents, soit un total de 63 encadreurs pour l'ensemble du dispositif. La wilaya de Naâma compte 181 483 électeurs répartis sur 420 bureaux de vote. Neuf listes (sept partisanes et deux indépendantes) sont en compétition pour les trois sièges à pourvoir à l'Assemblée populaire nationale

(APN).

À Béni Abbès, la procédure a également été lancée avec le départ de deux des sept bureaux itinérants prévus, en direction des zones reculées de la commune de Tabelbala. Le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Mohamed Djermani, a supervisé le lancement en présence des autorités locales et des représentants des listes candidates.

Ces bureaux mobiles permettront à 9 800 électeurs inscrits de voter dans des localités telles que Oued Lakhdar, Rasfa Et-Tayba, Fendi, Boussir et El Katrani. Dans cette wilaya, cinq listes politiques sont en lice pour les deux sièges à pourvoir à l'APN.

ALGER

Le président par intérim de l'ANIE suit le vote itinérant par visioconférence

A.T

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelifane, a procédé ce mardi au suivi en temps réel de la deuxième journée du vote itinérant, initiée lundi dans quinze wilayas du Grand Sud pour les élections législatives du 2 juillet.

Cette opération de supervision, menée par visioconférence depuis la salle des opérations de l'ANIE à Alger, s'est déroulée en présence des membres de l'institution et des coordinateurs des wilayas concernées. Elle témoigne de la mobilisation des moyens humains et techniques pour assurer la régularité et la transparence du scrutin dans les zones les plus reculées du territoire national. L'organisation de ce vote anticipé, qui permet aux populations nomades et aux habitants des zones éparses d'accomplir leur devoir électoral avant la date officielle, constitue un enjeu logistique majeur. Au total, 134 bureaux de vote itinérants ont été déployés à travers 15 wilayas du Sud, permettant à 36 456 électeurs inscrits de participer au scrutin. Ce dispositif s'inscrit dans un cadre global comprenant 13 664 centres de vote et 63 385 bureaux de vote, encadrés par plus de 512 000 agents mobilisés à l'échelle nationale. M. Karim Khelifane, qui assure la présidence par intérim de l'ANIE, a été appelé à ces fonctions après la fin du mandat de Mohamed Charfi en novembre 2024. L'ANIE, créée en 2019 dans la foulée du Hirak, est chargée de la gestion et de la supervision des opérations électorales, en attendant la mise en œuvre de la révision constitutionnelle de 2026 qui confiera l'organisation matérielle des scrutins aux ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères, tout en maintenant un rôle de supervision pour l'Autorité.

Cette première phase du processus électoral se poursuivra jusqu'à la journée du scrutin du 2 juillet, où l'ensemble des électeurs du pays, au nombre de 24 727 041, sera appelé à choisir les 407 députés de la prochaine Assemblée populaire nationale.

MARSEILLE

Forte mobilisation de la communauté algérienne

R.M

Les bureaux de vote ouverts au Consulat général d'Algérie à Marseille ont connu une affluence croissante ce mardi, traduisant l'attachement profond des membres de la communauté nationale établie dans le sud de la France à leur mère patrie, à l'occasion des élections législatives.

De nombreux électeurs, parmi lesquels des familles et des figures locales, ont tenu à exprimer leur fierté et leur engagement. Azzedine Ainouche, recteur de la Grande Mosquée « El-Islah », a souligné l'importance de ce scrutin, appelant à l'élection de repré-

sentants compétents capables de porter les préoccupations spécifiques de la diaspora et de contribuer à la prise en charge de ses attentes.

Pour Khadidja, mère de cinq enfants, le vote est un acte fort : « L'éloignement n'a jamais altéré l'amour que je porte à mon pays. » De son côté, Benyahia Tagui, originaire de Mostaganem, a salué les progrès accomplis par l'Algérie tout en insistant sur la responsabilité des futurs députés. « La représentation au Parlement est une mission sacrée, pas un poste », a-t-il martelé. Plusieurs électeurs ont également évoqué la nécessité d'œuvrer pour la réduction des frais de voyage, afin de rap-

procher les jeunes générations de leurs racines. Selon Djamel Badra, coordinateur de l'ANIE pour la zone géographique 3 (Sud de la France), l'opération se déroule dans des conditions rigoureuses. Malgré la canicule qui freine la mobilité, l'affluence devrait s'intensifier en fin de semaine, notamment le jour du scrutin national. Marseille dispose de 18 bureaux de vote, dont six au consulat, deux dans les quartiers Nord, et dix dans les villes périphériques (Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Vitrolles, Martigues, Istres et Vaucluse). Douze listes (dix partisanes et deux indépendantes) sont en lice dans cette cir-

SIDI BEL-ABBÈS

Tous les bureaux de vote prêts à Sidi Bel-Abbès

B.H

À l'entrée en vigueur de la période de silence électoral, le délégué de wilaya de l'ANIE, Tayebi Aïssa, a affirmé la « pleine disponibilité » de l'ensemble des centres et bureaux de vote de la wilaya pour accueillir

les électeurs jeudi prochain.

Avec un corps électoral de 476 703 inscrits, la wilaya a mis en place un dispositif renforcé. Six nouveaux centres de vote et 34 bureaux supplémentaires ont été créés pour fluidifier le scrutin et rapprocher les urnes des citoyens.

Le réseau compte désormais 193 centres et 1 134 bureaux de vote, couverts par un encadrement humain complet.

Les citoyens et acteurs de la société civile ont appelé à une participation massive, estimant qu'elle est le gage d'une représentation parlementaire efficace

pour défendre les dossiers prioritaires de la wilaya.

Walid Abed, activiste associatif, a souligné l'importance de la mobilisation des jeunes nouvellement inscrits pour « dessiner les contours de la prochaine étape au service du développement local durable ».

BLIDA/AÏN-DEFLA

Les encadreurs de scrutin en formation

K.M

À l'approche du scrutin du 2 juillet, les délégations de l'ANIE de Blida et d'Aïn-Defla ont procédé à des sessions de formation intensives à destination des encadreurs de l'opération électorale.

À Blida, ce sont plus de 2 000 présidents de centres et de bureaux de vote qui ont été formés sur l'ensemble des procédures, de l'ouverture des bureaux à la transmission des procès-verbaux. Haroun Ourouane, coordinateur de wilaya, a précisé que 704 997 électeurs sont inscrits dans la wilaya, où 11 listes sont en compétition pour 11 sièges. Parallèlement, à Aïn-Defla, des formations similaires ont été dispensées sous la supervision du coordinateur Mohamed Ben Haddou. Les sessions ont porté sur les procédures d'orga-

nisations, l'utilisation des plateformes numériques, les opérations de dépouillement et la transmission des données. La wilaya compte 493 024 électeurs appelés aux urnes.

LE CAIRE

Les Algériens d'Égypte aux urnes, une représentation parlementaire renforcée

R.M

La communauté nationale arabe d'Égypte a débuté son opération de vote ce mardi pour les élections législatives, dans des conditions organisationnelles rigoureuses, malgré des températures caniculaires.

Deux bureaux de vote ont été ouverts : l'un au siège de l'ambassade d'Algérie au Caire (1 611 inscrits) et l'autre à Alexandrie (228 inscrits). Les premiers jours ont vu une affluence notable, marquée par une forte participation des jeunes et des femmes, venus des différents gouvernorats du pays. Le coordinateur de la 4e

zone géographique de l'ANIE (couvrant le continent africain), Nabil Naga, a souligné que l'ANIE a déployé une stratégie « alliant les plus hauts standards de professionnalisme et les dernières technologies numériques » pour garantir la bonne tenue du scrutin. L'Égypte compte au total 1 839 électeurs inscrits pour les

législatives, sur un total de 30 727 pour toute la zone Afrique. Il a également rappelé l'importance de la mesure visant à porter de 8 à 12 le nombre de sièges réservés à la diaspora, affirmant la volonté des hautes autorités de renforcer la représentation parlementaire des Algériens de l'étranger.

64E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Mise en service de plusieurs projets routiers

Plusieurs projets de développement et de maintenance du réseau routier ainsi que des ouvrages d'art seront réceptionnés et mis en service, outre le lancement de nouveaux projets dans plusieurs wilayas du pays, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, indique, mardi, un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Ainsi, la wilaya de Ghardaïa verra l'inauguration et la mise en service du dédoublement de la RN1 sur une distance de 10 km, ainsi que l'inauguration de la nouvelle pénétrante nord de la ville de Ghardaïa comprenant un pont. La wilaya de Mila, quant à elle, verra la réception du projet de dédoublement de la route reliant la ville de Mila à l'autoroute Est-Ouest sur une distance de 10,4 km, en plus de la réalisation et



de la maintenance du CW2, dans ses deux tronçons, sur une distance de 8 km, précise la même source.

Dans la wilaya de Djelfa, un tronçon de 4 km du projet de dédoublement de la RN1, reliant Djelfa à Hassi Bahbah, sera également mis en service, ajoute le communiqué. Dans la wilaya d'In Salah, les projets de renforcement de la RN52, sur

une distance de 9 km et d'entretien du CW143 sur une distance de 9,4 km seront réceptionnés.

La wilaya de Constantine connaîtra, pour sa part, la mise en service du projet de dédoublement et de modernisation de la RN79 sur une distance de 16 km, du projet de dédoublement de la RN27 sur une distance de 18,4 km reliant

Constantine à la frontière de la wilaya de Mila, ainsi que du projet de dédoublement de la RN3 entre la localité d'El Guerrah et les frontières de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Pour sa part, la wilaya de Biskra enregistrera la réception de trois (3) projets portant sur le renforcement de la RN121 entre Zeribet El Oued et El Feidh sur une distance de 18 km, le renforcement de la RN46 dans les communes de M'lili et d'Oumache sur une distance de 11 km, ainsi que le renforcement d'un tronçon de la RN3 sur une distance de 5 km dans les deux sens.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du renforcement des infrastructures de base, de l'amélioration des conditions de transport et de déplacement, ainsi que du soutien de développement socio-économique, conclut le communiqué du ministère.

ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE Signature d'un accord dans l'énergie et le renouvelable

L'Algérie et la Côte d'Ivoire ont signé, mardi à Abidjan, un accord de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, visant à renforcer le partenariat bilatéral et à développer la coopération énergétique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

Cet accord intergouvernemental, signé par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, traduit l'engagement des deux parties à développer un partenariat énergétique mutuellement bénéfique, et établit le cadre juridique et institutionnel régissant les activités et les projets de coopération devant être concrétisés, précise la même source.

Dans une déclaration conjointe à la presse, M. Adjal a affirmé que cet accord constitue une "étape charnière" dans le renforcement et le développement de la coopération bilatérale, faisant état du lancement prochain de programmes de coopération et de projets concrets à même de contribuer au développement et à la prospérité des deux pays frères.

Se félicitant de sa visite de travail à Abidjan, le ministre a précisé que celle-ci s'inscrit dans le cadre de la « dynamique positive » qui connaît la coopération bilatérale au cours des derniers mois, notamment à la suite des entretiens qu'il a eus, au terme duquel il a été convenu d'identifier les domaines de partenariat dans les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables, et de la nécessité de les promouvoir, au service des objectifs de développement du continent africain et de la réalisation de son autonomie énergétique. De son côté, M. Coulibaly a qualifié la coopération entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire de "modèle exemplaire à l'échelle du continent africain".

Il a souligné que le continent a besoin de ce type de partenariat pour assurer son développement et sa souveraineté énergétique, soulignant que son pays considère l'Algérie comme "le meilleur partenaire" en la matière, au regard des réalisations qu'elle a accomplies dans le secteur de l'énergie.

Le ministre ivoirien a également mis en avant l'importance de la coopération entre les deux pays dans le cadre de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), dont l'Algérie assure le secrétariat général, en même temps de renforcer les efforts communs visant à garantir la souveraineté énergétique du continent.

Adjal reçu par le Premier ministre ivoirien

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a été reçu, lundi à Abidjan, par le Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire, Robert Beugré Mambé, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue dans ce pays, indique un communiqué du ministère. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, M. Adjal a affirmé que cette rencontre a permis de passer en revue les perspectives de coopération et de partenariat bilatéraux dans le domaine de l'énergie, notamment la contribution de l'Algérie au développement des infrastructures électriques en Côte d'Ivoire.

Les entretiens entre les deux parties ont également constitué, ajoute le ministre, une occasion d'examiner la formation des professionnels ivoiriens dans les écoles et les établissements pertinents de Sonelgaz. Il a également été procédé à l'étude de la faisabilité de la création d'une "société entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire pour la fabrication de matériels et d'équipements électriques et gaziers en Côte d'Ivoire", at-il fait savoir.

AGRICULTURE

Lancement du Système d'information agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid a présidé, lundi à Alger, le lancement du Système national d'information agricole, visant à fournir des données fiables et actualisées sur le secteur, en vue de renforcer la gouvernance et de soutenir la prise de décision aux niveaux central et local, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du secteur agricole pour l'année 2026, notamment en ce qui concerne la modernisation et la numérisation.

Le lancement de ce système, développé par un groupe de jeunes compétences algériennes, s'est déroulé lors d'une rencontre nationale ayant réuni des cadres du secteur au niveau central et local, des directeurs d'instituts et de centres de recherche, des responsables de groupes économiques et d'offices sous tutelle, ainsi que des membres du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, indique un communiqué du ministère.

Dans son allocution, le ministre a souligné l'importance de ce système d'information permettant "la mise à disposition de données précises sur le secteur et leur gestion de manière plus efficace, plus pré-

cise et plus rigoureuse, favorisant ainsi le passage de la gestion approximative à la gestion scientifique et rationnelle fondée sur des données fiables".

Ce système repose sur la collecte, la gestion et la sécurisation des données relatives aux différentes fonctions et domaines liés à l'activité agricole, permettant à l'administration de mettre à jour ces données, depuis leur collecte, traitement et analyse, jusqu'à leur exploitation pour soutenir la prise de décision, précise le communiqué. Le système dont le déploiement s'effectuera progressivement à travers plusieurs étapes, comprend un tableau de bord central destiné aux responsables au niveau central, et des interfaces opérationnelles dédiées aux directions des Services agricoles et des subdivisions agricoles, ajoute le ministère. La première version du Système national d'information agricole comprend un module destiné au suivi de la campagne de moisson-battage, permettant la saisie et l'analyse des données quotidiennes relatives au déroulement de la campagne, le traitement des problématiques enregistrées sur le terrain, notamment le manque de moissonneuses-batteuses. Le système

permettra également aux producteurs de céréales non titulaires de la carte d'agriculteur, de commercialiser et de déposer leurs récoltes dans les centres de stockage de l'Office, selon le ministère. Ce module permet "de suivre les superficies récoltées selon les régions et les cultures, et la production réalisée grâce à l'intégration des données de terrain, mais aussi de fournir des indicateurs et des statistiques précis contribuant à une prise de décision appropriée en temps voulu", lit-on dans le communiqué. D'autres modules et fonctionnalités seront progressivement généralisés dans le cadre de ce système, notamment le registre national de l'agriculture, qui constituera une base de données de référence fiable pour l'orientation et le suivi, et le registre foncier agricole, permettant de recenser et de suivre les différents périmètres agricoles, un système de gestion du cheptel pour le suivi des effectifs des troupeaux et des programmes de vaccination, ainsi qu'un système de suivi des programmes de soutien agricole destiné à assurer le suivi des crédits alloués, à mesurer les taux de mise en œuvre des programmes et à suivre les bénéficiaires.

OMRA

Liste préliminaire de 490 agences de voyages habilitées

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a dévoilé, mardi dans un communiqué, la liste préliminaire des agences de tou-

risme et de voyages ayant obtenu, jusqu'à lundi, l'autorisation d'organiser l'activité de la Omra pour la saison 1448 H, comprenant 490 agences réparties à travers les différentes wilayas du pays. "768 agences

ont postulé pour l'organisation de la saison de la Omra 1448 H, dont 69 nouvelles agences n'ayant jamais organisé cette activité auparavant", a indiqué l'ONPO. Par ailleurs, "598 dossiers ont été examinés, dont

490 ont été retenus, tandis que 108 ont été rejetés", a précisé l'office. "Concernant les autorisations, 66 ont été émises, alors que 424 autorisations ont déjà été remises à leurs titulaires", selon la même source.

PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ URBAINE

Saïd Sayoud pose les jalons d'un plan d'action national contre les bandes de quartier

Fatima B.

L'État entend changer d'échelle dans sa lutte contre les bandes de quartier. Au-delà des interventions sécuritaires menées quotidiennement sur le terrain, les pouvoirs publics misent désormais sur une stratégie nationale destinée à inscrire cette bataille dans une démarche globale, articulée autour de la prévention, de l'anticipation et de la coordination entre les institutions.

C'est dans cette perspective que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé mardi au Palais du Gouvernement une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier, consacrée à l'examen du projet de plan d'action chargé de traduire cette stratégie en mesures opérationnelles. Dès l'ouverture des travaux, le ministre a tenu à rappeler que l'action contre les bandes de quartier ne date pas d'aujourd'hui. Les services de sécurité et les autorités judiciaires poursuivent leur mobilisation de manière continue. Le nouveau dispositif vise toutefois à donner davantage de cohérence à cette action en s'attaquant aux facteurs qui favorisent l'émergence de cette forme de criminalité. Le plan d'action, a-t-il expliqué, se veut avant tout un instrument de terrain. Il repose sur des programmes concrets, accompagnés d'outils de suivi et



d'évaluation, afin de mesurer leur efficacité. L'approche retenue mobilise plusieurs leviers – sécuritaire, social, éducatif, culturel, économique et numérique – avec l'ambition de privilégier la prévention plutôt que la seule réaction après les faits. Pour le ministre, la sécurisation des quartiers constitue un enjeu qui dépasse le maintien de l'ordre public. Elle participe à la protection des jeunes, au renforcement de la cohésion sociale et à la consolidation de la confiance des citoyens envers les institutions. C'est sur ces résultats concrets que sera appréciée l'efficacité de la stratégie. Les membres de la Commission nationale ont, de leur côté, formulé plusieurs propositions destinées à enrichir le plan d'action. Les discus-

sions ont mis en évidence la nécessité d'une coordination renforcée entre les administrations centrales, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs concernés afin d'assurer une mise en œuvre efficace des mesures retenues. En conclusion, Saïd Sayoud a salué les contributions des différents secteurs impliqués dans l'élaboration de la stratégie nationale. Il a indiqué que la prochaine étape sera consacrée à son adoption par le Gouvernement, avant son déploiement progressif sur le terrain. À travers cette feuille de route, les pouvoirs publics affichent leur volonté de faire de la prévention un pilier durable de la politique de sécurité, tout en consolidant l'autorité de l'État au sein des quartiers.

SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'Algérie adopte l'Apostille à partir du 9 juillet pour faciliter l'usage des documents officiels à l'étranger

F.B.

L'Algérie franchira, le 9 juillet prochain, une étape importante dans la simplification des procédures administratives destinées aux citoyens appelés à utiliser des documents officiels à l'étranger.

À cette date entrera en vigueur, pour l'Algérie, la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers, plus connue sous le nom de

Convention de l'Apostille.

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé qu'à compter de cette échéance, les documents publics délivrés par plusieurs départements ministériels ne seront plus soumis à la procédure traditionnelle de légalisation consulaire lorsqu'ils sont destinés à être utilisés dans les États parties à cette convention. Cette mesure concerne les documents émis par les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de la Justice, de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Éducation nationale ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les citoyens pourront obtenir le certificat d'Apostille en introduisant leur demande via la plateforme nationale dédiée, accessible à partir du 9 juillet à l'adresse apostille.gov.dz, ou en s'adressant directement aux services habilités relevant des ministères concernés. Le ministère précise également que les vignettes d'Apostille seront disponibles auprès des recettes

des impôts ainsi que dans les bureaux d'Algérie Poste sur l'ensemble du territoire national, permettant ainsi aux usagers d'accomplir les nouvelles formalités dans des conditions simplifiées. L'entrée en vigueur de ce dispositif marque une avancée significative dans la modernisation des services administratifs et devrait réduire sensiblement les délais ainsi que les démarches nécessaires pour faire reconnaître les documents publics algériens dans les pays signataires de la Convention de La Haye.

ALGÉRIE-NORVÈGE

Attaf impulse une dynamique au partenariat bilatéral

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi au siège du ministère, le secrétaire d'Etat au ministère de l'Énergie du Royaume de Norvège, M. Snorre Erichsen Skjevraak, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis de passer en revue "l'état de la coopération et du partenariat historique entre l'Algérie et la Norvège, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de la transition énergétique, ainsi que le rôle vital des deux pays dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale et l'approvisionnement du mar-

ché européen en énergie", précise la même source. Les deux parties ont également souligné "l'importance de renforcer la coopération bilatérale à travers l'encouragement des investissements directs, à la faveur des avantages et incitations qu'offre le climat des affaires en Algérie aux opérateurs économiques étrangers", ajoute le communiqué.

EDITO

265 journalistes martyrs à Ghaza, un crime contre l'humanité

Wassila. B.

Le dernier rapport du Syndicat des journalistes palestiniens dresse un réquisitoire accablant contre le génocide en cours à Ghaza : 265 journalistes tombés en martyrs depuis octobre 2023, et près de 900 autres déplacés parmi les 1 200 reporters recensés dans l'enclave.

Ces chiffres ne sont pas de simples statistiques ; ils représentent le démantèlement systématique de l'infrastructure même de la vérité. Alors que plus de 80 % des bureaux et institutions médiatiques ont été détruits ou endommagés par les bombardements sionistes, nous n'assistons pas à des dommages collatéraux. Nous sommes confrontés à l'étouffement délibéré du récit, à une tentative de mener la guerre non seulement sur le terrain, mais aussi sur la mémoire historique elle-même. À Ghaza, le journaliste n'est pas un observateur neutre, mais une cible privilégiée ; et le silence de la communauté internationale face à ce carnage est une complicité que l'histoire ne pardonnera pas.

Les conditions décrites par le Syndicat brosent le tableau d'une survie médiévale à l'ère numérique.

Contraints d'opérer depuis des tentes, des voies publiques ou des abris de fortune, les reporters sont désormais réduits à utiliser des téléphones portables avec un accès intermittent à Internet pour contourner le blocus de l'information. Ce n'est plus du journalisme tel que nous le concevons ; c'est un acte de résistance contre l'effacement. La destruction des infrastructures médiatiques ne menace pas seulement la sécurité physique ; elle paralyse le processus journalistique lui-même, depuis la vérification des sources jusqu'à la protection des témoins. Lorsqu'un reporter ne peut garantir l'anonymat de sa source ni même sa propre survie, le concept même de presse libre est anéanti. Les conclusions du rapport révèlent une cruelle ironie : ceux qui sont chargés de témoigner des souffrances sont contraints de les vivre, leurs outils professionnels devenant des bouées de sauvetage dans une zone de guerre.

Ce ciblage systématique nous oblige à poser une question fondamentale sur l'ordre international. La communauté internationale, si prompt à condamner les atteintes à la liberté de la presse ailleurs, est restée largement inerte s'agissant de Ghaza. L'appel du Syndicat palestinien pour une protection urgente, des espaces de travail temporaires et sécurisés, ainsi qu'un soutien psychologique, n'est pas une requête charitable ; c'est une exigence du minimum requis par le droit international humanitaire. Les journalistes sont des civils, et leur ciblage délibéré constitue un crime de guerre. Pourtant, les résolutions s'enlisent, les condamnations sont édulcorées et les assassins de journalistes agissent en toute impunité. L'incapacité à faire respecter la protection des institutions et du personnel médiatiques à Ghaza n'est pas un échec politique ; c'est une défaillance morale, qui révèle l'application sélective des droits de l'homme lorsqu'il s'agit de vies palestiniennes.

SÉISMES AU VENEZUELA

Plus de 58.000 bâtiments abîmés ou détruits



Le double séisme au Venezuela, qui a fait des dizaines de milliers de disparus et plus de 1.700 morts, a détruit plus de 58.000 bâtiments dans la région touchée, selon une première évaluation d'images satellites de chercheurs américains. Selon les calculs issus de comparaisons d'images satellites effectués par Corey Scher

et Jamon Van Den Hoek, de l'Université de l'Oregon, aux Etats-Unis, environ 58.870 bâtiments ont probablement été endommagés ou détruits dans l'ensemble de la zone concernée. "Il s'agit d'une évaluation préliminaire et rapide" qui "reflète une modification brutale de la surface", écrivent les chercheurs, ajoutant que ce chiffre ne devait être considéré que comme un indicateur et n'avait pas été vérifié sur le terrain.

D'après une analyse de ces données, dans dix villes, plus d'un bâtiment sur 5 a été probablement endommagé ou détruit. Il s'agit principalement de municipalités de l'État de La Guaira, sur la côte au nord de Caracas.

La proportion de bâtiments potentiellement endommagés ou détruits dépasse même 50% à Urimare (environ 5.800 bâtiments), Caraballeda (6.000) et Macuto (2.350). A Catia la Mar, toujours dans le même Etat, des dommages potentiels ont été repérés sur plus de 7.400 bâtiments, soit un tiers des bâtiments de la ville.

Au total, environ 180 municipalités sont concernées à des degrés divers. Pour leur analyse, ces chercheurs ont utilisé deux images radar satellites Sentinel-1 de l'Agence spatiale européenne recueillies le 25 juin, au lendemain des séismes. La première est située près de l'épicentre dans la zone de San Felipe et Yumare, la seconde plus à l'Est englobant l'agglomération de Caracas.

SOUDAN DU SUD

Une embuscade contre un convoi humanitaire fait 17 morts

Au moins 17 personnes ont été tuées et neuf autres blessées lors d'une attaque perpétrée lundi contre un convoi humanitaire dans le comté de Duk, dans l'Etat du Jonglei, au Soudan du Sud, ont indiqué mardi des responsables. John Chatim Ruei, commissaire du comté de Duk, a imputé cette embuscade visant des véhicules de la fondation John Dau (JDF), une organisation

non gouvernementale locale, à des éléments armés originaires de la région administrative voisine du Grand Pibor.

"Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes de cet acte de violence insensé. C'est avec une profonde tristesse que nous constatons la perte tragique de 17 vies innocentes et neuf blessés", at-il déclaré dans un communiqué

publié à Juba, la capitale du Soudan du Sud. Dhieu Deng Leek, directeur exécutif de la JDF, a précisé que cinq des victimes décédées étaient des employés de l'Organisation. M. Leek a indiqué que le convoi avait été attaqué vers 14H00 heure locale (12H00 GMT) alors qu'il transportait des salariés revenant d'une session de formation du Programme alimentaire mondial.

GRÈCE

Un immeuble s'effondre à Athènes, des recherches d'habitants en cours

Un immeuble s'est effondré mardi à Athènes pour une raison inconnue et des recherches étaient en cours pour secourir d'éventuelles personnes piégées sous les décombres, a annoncé un responsable des pompiers grecs.

Selon la télévision publique ERT, au moins une personne est portée disparue, ce que les autorités grecques n'avaient pas encore confirmé à la mi-journée.

L'agence de presse grecque ANA a quant à elle fait état de 4 personnes disparues.

"Des équipes de pompiers sont sur place pour secourir des per-

sonnes éventuellement piégées" après l'effondrement de ce petit immeuble du quartier de Petralona, proche du centre de la capitale grecque, a précisé ce responsable du bureau de presse des pompiers.

Sur les images diffusées en direct, on peut voir les débris des balcons de ce bâtiment de quatre étages et de sept appartements, ainsi que les secouristes et des chiens s'activant pour tenter de dégager d'éventuels habitants.

Des travaux de construction étaient en cours dans un terrain avoisinant et pourraient être à l'origine de cet effondrement qui s'est déroulé progressivement, selon la télévision.

AFRIQUE DU SUD

Ramaphosa rencontré en garde contre les manifestations contre les migrants

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a mis en garde contre les manifestations prévues mardi à travers le pays pour réclamer l'expulsion des migrants en situation irrégulière, remarquable que seul l'Etat est habilité à prendre des mesures conformément à la loi.

Dans une déclaration publiée lundi soir, le président sud-africain a déclaré toute forme de "vigilantisme déguisé en patriotisme", rappelant que l'application des lois sur l'immigration relève exclusivement des

autorités compétentes.

"Certains ressortissants étrangers vivant en Afrique du Sud se trouvent dans le pays en toute légalité. Ils travaillent, étudient, fondent des familles, investissent dans notre économie et contribuent positivement à notre société. Ils ont, eux aussi, droit à la protection de nos lois et de notre Constitution", a déclaré le président Ramaphosa. Il a, par la même, appelé la population à respecter l'État de droit et à s'abstenir de tout acte de violence ou d'intimidation à la rencontre des

ressortissants étrangers.

Des groupes d'initiative citoyenne ont donné jusqu'au 30 juin aux ressortissants étrangers en situation irrégulière pour quitter le pays, appelant à des manifestations dans tout le pays, faisant craindre une recrudescence des violences. L'Afrique du Sud est en état d'alerte depuis plusieurs semaines, à la suite de troubles xénophobes parfois violents qui ont fait au moins trois morts, selon des sources officielles. Des violences similaires en 2008 avaient fait 62 morts.

GHAZA

85 personnes évacuées lors d'une opération médicale via Rafah

Au total 85 personnes, dont 30 patients et 55 accompagnateurs, ont quitté mardi la bande de Ghaza via le poste-frontière terrestre de Rafah dans le cadre d'une opération d'évacuation médicale visant à permettre aux malades de recevoir des soins spécialisés. Les patients ont été reçus à l'hôpital de campagne du Croissant-Rouge à Khan Younes, où les équipes de l'organisation ont fourni un soutien logistique et humanitaire, et facilité les procédures de départ. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a coordonné et supervisé l'opération, en collaboration avec les parties concernées, en prenant en charge les formalités nécessaires au passage des patients et de leurs accompagnateurs par le poste-frontière de Rafah. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts humanitaires destinés à évacuer les patients ayant besoin des soins spécialisés indispensables dans la bande de Ghaza, alors que le système de santé continue de subir une forte pression.

EQUATEUR

Explosion de deux bombes devant un ministère, un blessé léger

Une personne a été blessée lundi par l'explosion de deux bombes, dont une contrôlée à distance par la police, devant un ministère à Quito, ont indiqué les autorités équatoriennes. Deux détonations sont survenues devant le ministère de l'Agriculture et l'Agence de régulation et de contrôle minier (Arcom), dans un contexte de lutte contre le crime organisé et d'incidents entre groupes criminels, déclenchant la panique dans un secteur très fréquenté du nord de la capitale.

Jeudi, une équipe de déminage avait désactivé un moteur placé au pied d'un complexe judiciaire à Quito, sans faire de victimes. Dans un premier temps, la police a indiqué sur les réseaux sociaux qu'une explosion contrôlée a été organisée afin de neutraliser l'engin et de protéger la population". Le colonel Patricio Armendariz, chef de la police de Quito, a ensuite déclaré à la presse que "deux individus sont descendus d'un véhicule et ont déposé deux dispositifs explosifs" qui ont provoqué des dommages dans un rayon d'environ 50 mètres. Il a indiqué qu'un tract de menaces contre des fonctionnaires de l'Arcom a été retrouvé sur place. Dans un communiqué, l'Arcom a indiqué que ses installations "ont été la cible d'une attaque à l'explosif qui a provoqué des dégâts matériels au bâtiment principal et aux propriétés environnantes". "Un membre de l'équipe de sécurité a été touché par l'onde de choc" mais il est "hors de danger" après avoir reçu des soins médicaux rapides, est-il précisé.

A la périphérie de Quito, une voiture entièrement calcinée a également été retrouvée. Selon le commandant Jorge Pastor, chef d'une unité de la police, elle est liée à l'attaque de lundi.

Reprise des entraînements pour les verts à Lawrence



Après la journée de repos accordée dimanche au lendemain de la qualification pour le deuxième tour de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, les joueurs de l'équipe nationale ont repris le chemin des entraînements ce lundi après-midi au Rock Chalk Park de l'Université du Kansas, à Lawrence.

Sous la conduite du sélectionneur national Vladimir PETKOVIC et de son staff, les Verts ont effectué une séance essentiellement axée sur le travail technico-tactique, en prévision de leur prochain rendez-vous face à la Suisse.

L'ensemble de l'effectif a pris part à cette reprise, à l'exception de Mohamed Amine AMOURA, qui a suivi un programme individuel.

Les coéquipiers de Riyad MAHREZ poursuivront leur préparation jusqu'à leur départ pour Vancouver ce mardi après-midi, où ils affronteront la Suisse ce jeudi 2 juillet à 20h00 (heure locale), soit le vendredi 3 juillet à 04h00 (heure algérienne), pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2026.

Mahrez 21e du classement individuel FIFA Power Rankings

Le capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, occupe la 21e place du classement individuel "FIFA Power Rankings", un nouvel outil d'évaluation des performances des joueurs lancé par la Fédération internationale de football (FIFA) à l'occasion de la Coupe du monde 2026.

Développé en collaboration avec le groupe énergétique Aramco, ce système repose sur l'analyse des données collectées durant les rencontres du tournoi afin de fournir une évaluation objective des prestations individuelles.

Les joueurs de champ sont notés sur une échelle de 0 à 10 dans trois domaines distincts : l'attaque, la créativité et la défense, tandis que les gardiens de but sont évalués sur leur maîtrise du ballon et leur capacité à protéger leur but.

L'attaquant algérien, auteur d'un doublé contre l'Autriche (3-3), lors de la 3e et dernière rencontre de la phase de poules, est crédité d'une note moyenne de 6.46 points en attaque, 6 en créativité et 4.9 défense.

A l'issue de chaque journée de compétition, la FIFA établit un classement des 100 meilleurs joueurs dans chacune des catégories ainsi qu'un classement général, mis à jour après chaque match disputé.

Le "FIFA Power Rankings" se veut ainsi un indicateur des performances des joueurs tout au long de la compétition, chaque participant recevant une note pour chacune de ses apparitions ainsi qu'une évaluation globale de son parcours dans le tournoi.

La présence de Riyad Mahrez parmi les 25 premiers du classement général confirme l'impact du joueur algérien depuis le début du Mondial 2026 et son rôle majeur dans le parcours des Verts dans la compétition.

La première place au classement des meilleurs joueurs de champ est occupée par l'attaquant international allemand Deniz Undav, devant l'Argentin Lionel Messi et le Français Kylian Mbappe, à l'issue de la phase de poule du Mondial-2026.

Un trio arbitral argentin pour diriger Suisse-Algérie

La Fédération internationale de football (FIFA) a désigné un trio arbitral argentin conduit par Yael Falcon Pérez pour officier la rencontre entre la Suisse et l'Algérie, prévue vendredi prochain (04h00 algérienne) au stade BC Place de Vancouver (Canada), pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026.

L'arbitre argentin sera assisté de ses compatriotes Maximiliano Del Yesso et Facundo Rodriguez, alors que le Mexicain Kevin Ortega occupera le rôle de quatrième arbitre.

La FIFA a également désigné le Mexicain Michael Orue en qualité d'arbitre assistant remplaçant pour cette rencontre à élimination directe.

Né le 15 décembre 1988 à Buenos Aires, Yael Falcon Pérez est arbitre international FIFA depuis



2022. Ancien professeur d'éducation physique et maître-nageur, il a rapidement gravi les échelons de l'arbitrage argentin après ses débuts dans l'élite en 2019.

L'officiel sud-américain s'est illustré sur la scène continentale en dirigeant des rencontres de la Copa

Libertadores, de la Copa América 2024 ainsi que du tournoi olympique masculin des Jeux olympiques de Paris 2024.

Lors du Mondial-2026, Falcon Pérez a notamment officié la rencontre du groupe F entre la Suède et la Tunisie remportée par les Scan-

dinaves (5-1), avant d'être désigné pour le match entre le Mexique et la République tchèque lors de la phase de groupes.

Reconnu pour son style d'arbitrage laissant généralement le jeu se développer tout en conservant une certaine fermeté disciplinaire, l'Argentin affiche une moyenne supérieure à cinq cartons jaunes distribués par rencontre dans les compétitions qu'il dirige.

La sélection algérienne, qualifiée pour les seizièmes de finale après avoir terminé à la troisième place du groupe J, tentera de poursuivre son parcours face à une formation suisse qui a décroché son billet à la faveur de la première place du groupe B. Le vainqueur de cette confrontation affrontera en 8es de finale le qualifié du match entre la Colombie et le Ghana.

les médias helvétiques prudents avant le duel des 16es de finale

At moins de 72 heures du seizième de finale de la Coupe du monde 2026 entre la Suisse et l'Algérie, prévue samedi (04h00 heure algérienne) au BC Place de Vancouver (Canada), la presse helvétique affiche une confiance mesurée dans les chances de la "Nati", tout en mettant en garde contre une sélection algérienne jugée capable de créer la surprise.

Les principaux médias suisses se distinguent dans leur ensemble que la Suisse aborde cette confrontation avec le statut de favori, en raison notamment de son parcours lors de la phase de groupes et de son expérience des grands rendez-vous internationaux. Ils estiment toutefois que les hommes de Murat Yakin devront se montrer particulièrement vigilants face à une équipe algérienne qui a démontré de réelles ressources mentales depuis le début du tournoi.

Le quotidien francophone "Le Temps" et plusieurs autres médias helvétiques accordent une attention particulière aux retrouvailles entre la Suisse et Vladimir Petkovic, l'actuel sélectionneur des Verts ayant dirigé la "Nati" pendant plusieurs années avec succès. Selon les

commentateurs suisses, ce facteur pourrait constituer l'une des principales inconnues de cette confrontation, Petkovic connaissant parfaitement l'environnement et les mécanismes de son ancien employeur.

De son côté, le journal "Blick" souligne l'empresse laissée par le technicien bosnien sur le football suisse moderne, estimant que son expérience pourrait représenter un atout supplémentaire pour la sélection algérienne dans la préparation de ce rendez-vous à élimination directe.

Sur le plan tactique, plusieurs analyses relayées par les médias helvétiques mettent en avant la nécessité pour la Suisse d'imposer son jeu et de maîtriser le rythme de la rencontre. Les observateurs estiment que la "Nati" dispose des arguments techniques et collectifs nécessaires pour faire la différence, à condition d'éviter tout relâchement face à un adversaire réputé pour son engagement et sa capacité à exploiter les espaces.

Les médias suisses relèvent également certaines fragilités enregistrées dans le parcours des Verts, notamment sur le plan défensif.

Toutefois, ils accordent la faculté de l'équipe algérienne à réagir dans les moments difficiles et à se montrer dangereux en contre-attaque, des qualités susceptibles de compliquer la tâche des Suisses.

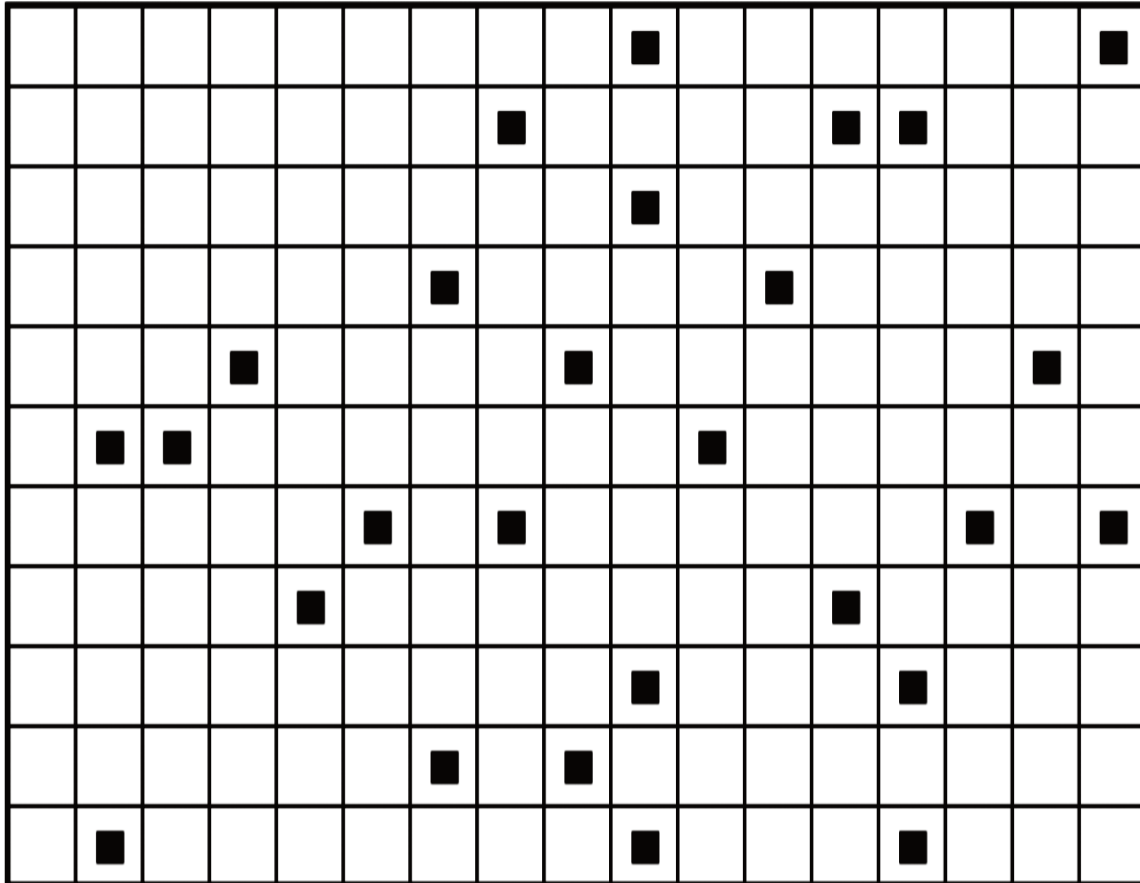
La télévision publique suisse RTS estime ainsi que le principal défi pour la sélection helvétique sera de rester fidèle à ses principes de jeu tout en se prémunissant contre les transitions rapides algériennes, considérées comme l'une des principales armes de l'équipe dirigée par Petkovic.

Dans l'ensemble, le sentiment qui se dégage de la presse suisse est celui d'un respect manifesté envers la sélection algérienne. Si la majorité des observateurs accordent un léger avantage à la Suisse, peu envisagent une rencontre facile pour la "Nati".

A Vancouver, où les deux équipes se disputeront une place en huitièmes de finale, les médias helvétiques s'attendent ainsi à un duel équilibré, marqué par une importante bataille tactique entre Murat Yakin et Vladimir Petkovic, dans ce qui constitue l'une des affiches les plus indécises de ce tour à élimination directe.

Mots casés

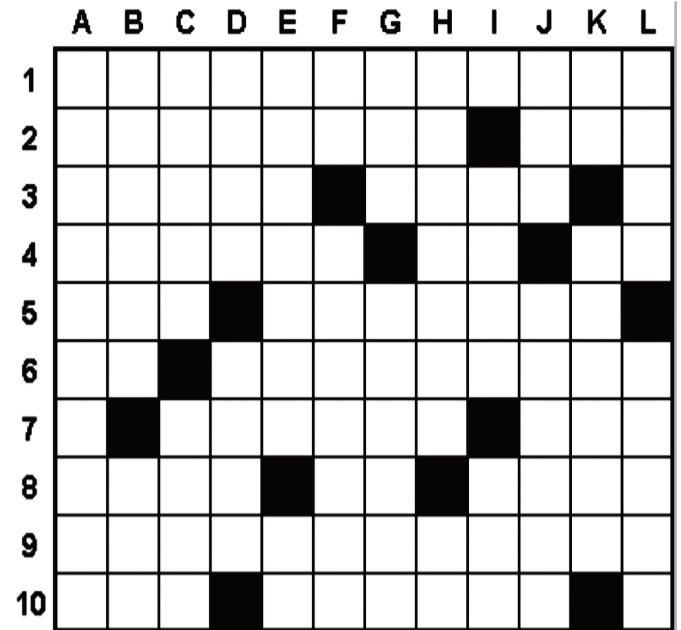
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 - ENA
- 4 - AIDA
- 5 - BENIR
- 6 - ALISES
- 7 - DEBALLA
- 8 - DETAILLE
- 9 - ABOLIRAIT
- ETE
- CALE
- ECOPE
- ALLIES
- DEFIEES
- NEIGEUSES
- IRA
- COLT
- ELITE
- BISSES
- ENNEMIS
- PRECIPICE
- ITE
- DAME
- GENES
- EPAULA
- ILIENCE
- LAC
- DUEL
- IDIOT
- ETAGER
- OBESITE
- LIT
- ENTA
- MISEE
- IRONIE
- RECALER
- OUI
- FEAL
- PESES
- PERSAN
- TRALALA
- 11 - PRATIQUANTE
- SEC
- IDEM
- REBAT
- REPERE
- SIL
- IRIS
- TAEELS
- TAN
- NAGE
- UNITE
- TROENE
- NAIT
- VIDER
- VERRAT



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Procédé de détection
- 2 - Plaque qui limite la vue - Armée féodale
- 3 - Fixé par des cordages - Messagère des dieux
- 4 - Porteur de mortier - Pronom masculin - Bidasse aux U.S.
- 5 - Hurlé comme un cerf - Il permet de faire une scène
- 6 - Partie de lustre - Déplorée
- 7 - Blindées - Riches décorations
- 8 - Illumination - Remarque abrégée - Parfum de raki
- 9 - Particulière au pays
- 10 - Temps de règne - Coupure de vers

Verticalement

- A - Energisante
- B - Immatériel - Levée qui rapporte
- C - Il fait hausser le ton - Titre religieux
- D - Rivière bretonne - Babiole
- E - Vieux philosophes - Symbole chimique
- F - Point de la rose - Cas à traiter de suite
- G - Sélection - Volcan antarctique
- H - Deviens propriétaire - Déchiffré
- I - Petite partie d'archipel - Il grossit le Rhin
- J - Appel désespéré - Mollesse
- K - Cité bourguignonne - Soulager
- L - Gaine - Crocs d'étaier

Sudoku

	9	8			6				
			6		3		2		
		8	2	5				1	
			1			3			
	8	6		3			1	4	
				6			7		
		3	9			1	5		
	2		5	1				9	
						4	8	6	7

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés



Les oiseaux chantent dans leur sommeil !



Après avoir étudié l'activité cérébrale électrique des diamants mandarins, une espèce d'oiseaux de la famille des Estrildidés, une équipe de l'Université de Chicago a découvert que les oiseaux endormis utilisent leurs neurones selon des schémas complexes semblables à ceux produits lorsque les oiseaux étaient éveillés et chantaient. Les jeunes oiseaux apprennent à chanter en écoutant les adultes, puis s'entraînent en écoutant leurs propres tentatives. Les scientifiques croient que ces oiseaux stockent la mélodie après l'avoir entendue, puis, ils la répètent plus tard dans leur sommeil pour l'apprendre.

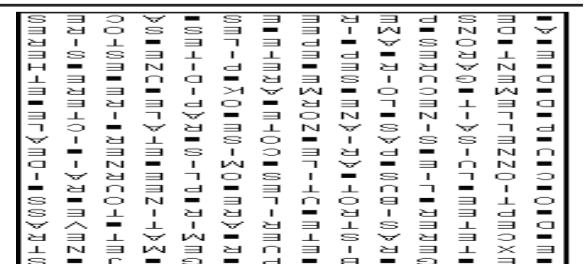
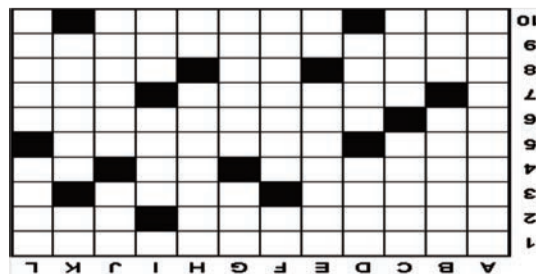
Le Saviez-vous ?

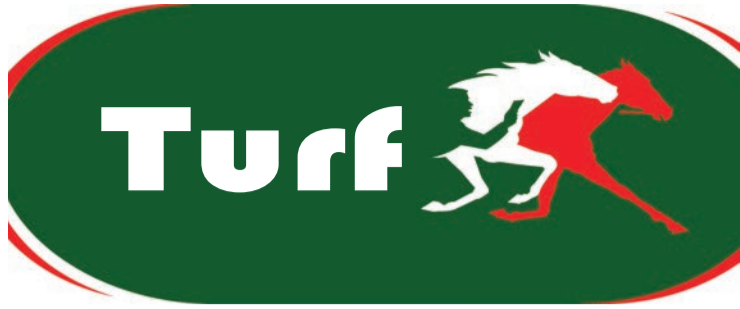
Devinettes

Qu'est ce que j'ai trouvé le plus dur quand j'ai raté le permis de conduire?

Réponse: le mur

Solutions





Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 135

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 16h - Prix: Nadir - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

1 - NACHID 13-07-2024 1.300 m 12ème
K. ATTIA 57 kg
28-02-2026 1.100 m 3ème
M. SEMMAHI 57 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 6ème
M. SEMMAHI 58 kg 13 pts
10-04-2026 1.200 m 7ème
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 12 pts
07-05-2026 1.400 m 9ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
13-06-2026 1.300 m 7ème
AB. SEMGHOUNI 57 kg 12 pts
Le changement de monte lui convient pour se défendre dans ce prix. Il demeure compétitif pour un accessit.
Conclusion : Une priorité.

2 - MAGE GAL
A. ATTIA 57 kg
23-02-2026 1.600 m 7ème
M. SEMMAHI 54 kg 12 pts
06-04-2026 1.400 m 7ème
B. BAGUIRA 57 kg 14 pts
07-05-2026 1.400 m 6ème
T. LAZREG 57 kg 12 pts
13-06-2026 1.300 m 4ème
A. ATTIA 56 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 2ème
A. ATTIA 57 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

3 - EL YASMINE
A. LAGHOUAG 56 kg
Conclusion : Retirée.

4 - FAROUK D'HEM
K. BAGHDAD 56 kg
15-09-2022 1.300 m 9ème
K. BAGHDAD 54 kg 12 pts
02-07-2024 1.300 m 12ème
K. BAGHDAD 55 kg 12 pts
13-07-2024 1.300 m 12ème
K. BAGHDAD 54 kg 17 pts
27-07-2024 1.100 m 10ème
K. BAGHDAD 54 kg 14 pts
18-06-2026 1.100 m retiré
K. BAGHDAD 55 kg 12 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante depuis son premier pas aux courses hippiques.
Conclusion : A revoir.

5 - KIRAZ
MS. GUEHIOUCHE 56 kg
08-05-2025 1.200 m 9ème
F. AMMAR 54 kg 17 pts
03-10-2025 1.400 m 6ème
CH. ATALLAH 53 kg 13 pts
10-11-2025 1.300 m 3ème
S. BENYETTOU 54 kg 12 pts
17-11-2025 1.400 m 1er T.N.C
AH. CHAABI 55 kg 14 pts
27-04-2026 1.400 m 10ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour effacer son dernier échec qui a eu lieu sur 1.400m.
Conclusion : Une priorité.

6 - ANGE
CH. CHAABANE 54 kg
24-04-2026 1.200 m 6ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
01-05-2026 1.200 m 7ème
K. RAHMOUNE 52 kg 12 pts
07-05-2026 1.400 m 10ème
A. ATTIA 53 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 7ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 9ème
K. ATTIA 53 kg 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit malgré ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. DJOUDI	1 NACHID	K. ATTA	57	1	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	2 MAGE GAL	A. ATTIA	57	6	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGHOUAG	3 EL YASMINE (retirée)	A. LAGHOUAG	56	10	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	4 FAROUK D'HEM	K. BAGHDAD	56	11	K. BAGHDAD
Y. BELARBI	5 KIRAZ	MS. GUEHIOUCHE	56	5	TF. BENYETTOU
M. BENAROUSSE	6 ANGE	CH. CHAABANE	54	3	A. CHELLAL
R. BOUSSAA	7 ASSIL CINQ (0)	C. BOUSSAA	54	7	A. BOUSSAA
S. AOUINA	8 HAZEM D'HEM	JJ/ AK. BRAHIMI	54	2	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	9 NEJM EL MAJD (retiré)	JJ/ S. ATALLAH	54	8	PROPRIÉTAIRE
S. DAHDOUH	10 BOUCHAKER (0)	AP/ Y. CHELLAL	54	4	TF. BENYETTOU
R. BOUSSAA	11 AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	53	12	A. BOUSSAA
M. BENAROUSSE	12 BOUTALEB	S. BENDJEKIDEL	53	9	A. CHELLAL

7 - ASSIL CINQ
C. BOUSSAA 54 kg
10-01-2025 1.300 m 5ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
31-01-2026 1.400 m 10ème
A. BOUSSAA 52 kg 12 pts
25-04-2026 1.100 m 7ème
K. BAGHDAD 56 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 3ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
28-06-2026 1.300 m 7ème
A. BOUSSAA 52 kg 12 pts
Il aura une chance logique pour se défendre honorablement dans ce genre de course avec C. Boussaâ.
Conclusion : Une priorité.

8 - HAZEM D'HEM
JJ/ AK. BRAHIMI 54 kg
18-01-2025 1.200 m 15ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 17 pts
03-10-2025 1.400 m retiré
A. HADDOUCHE 53 kg 13 pts
13-06-2026 1.300 m 10ème
AM. BENAROUS 53 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 9ème
AM. BENAROUS 54 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 10ème
AM. BENAROUS 54 kg 12 pts

Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

9 - NEJM EL MAJD
JJ/ S. ATALLAH 54 kg
Conclusion : Retiré.

10 - BOUCHAKER
AP/ Y. CHELLAL 54 kg
02-04-2026 1.300 m 8ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
08-04-2026 1.200 m 11ème
F. CHAABI 55 kg 15 pts
13-04-2026 1.500 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 5ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 2ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

11 - AIMANE DU PAON
A. BOUSSAA 53 kg
24-01-2026 1.200 m 9ème
A. BOUSSAA 51 kg 13 pts
04-04-2026 1.200 m 9ème

A. BOUSSAA 51 kg 13 pts
13-06-2026 1.300 m 6ème
A. BOUSSAA 51 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 3ème
A. BOUSSAA 51 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 4ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
Ses derniers accessits lui donnent une chance logique pour arracher une place honorable sur 1.300m.
Conclusion : Une priorité.

12 - BOUTALEB
S. BENDJEKIDEL 53 kg
03-04-2026 1.200 m 12ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
24-04-2026 1.200 m 5ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
01-05-2026 1.200 m 6ème
O. CHEBBAH 53 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 9ème
A. ATTIA 53 kg 12 pts
28-06-2026 1.300 m 9ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour tirer son épingle du jeu.
Conclusion : Une possibilité.

PRONOSTICS

PARI QUARTE	PARI QUINTE
2 - 10 - 11 - 7 - 5	2 - 10 - 11 - 7 - 5 - 1
Possibilités: 1 - 12	Possibilités: 12 - 6
Champ F : 2 - 10 - 11 - X	Champ F : 2 - 10 - 11 - 7 - X
Champ P : 2 - 10 - X - 7	Champ P : 2 - 10 - 11 - X - 5
Champ D : 2 - 10 - X - X	Champ D : 2 - 10 - 11 - X - X
2 - 11 - 10 - 7 - 5 - 12	2 - 11 - 10 - 7 - 5 - 12 - 6

PARI QUARTE	PARI QUINTE
2 - 10 - 11 - 7 - 5	2 - 10 - 11 - 7 - 5 - 1
Possibilités: 1 - 12	Possibilités: 12 - 6
Champ F : 2 - 10 - 11 - X	Champ F : 2 - 10 - 11 - 7 - X
Champ P : 2 - 10 - X - 7	Champ P : 2 - 10 - 11 - X - 5
Champ D : 2 - 10 - X - X	Champ D : 2 - 10 - 11 - X - X
2 - 11 - 10 - 7 - 5 - 12	2 - 11 - 10 - 7 - 5 - 12 - 6



Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome de Zemmouri
Mardi 30/06/2026

Paris QUARTE-QUINTE
12 - 9 - 6 - 5 - 11/R.10
QUARTE
G: 300 DA P: 30 DA T: 15 DA
QUINTE
G: 2.200 DA P: 30 DA Q: 15 DA